Club montagnard Edelweiss

Mode d'emploi du chalet

Accès

- L'accès au chalet avec un véhicule est autorisé seulement pour déposer du matériel et les personnes à mobilité réduite. (En saison hivernale l'accès en voiture n'est pas possible) Les voitures sont à garer au parc de Borbointze.
- La clé de la porte d'entrée se trouve dans un digicode. Le numéro vous sera transmis quelques jours avant la location.

Règles générales

- Le chalet se situant aux abords d'une zone protégée (Lac des Joncs) et par égard pour le voisinage, évitez les nuisances sonores.
- Il est interdit de faire des feux ouverts sur la propriété.

Cuisine

- Les services de table et la batterie de cuisine sont à ranger selon les indications.
- Un compost est disponible derrière le cabanon.

Salle de bain

- Le chauffage électrique de la salle de bain est couplé avec le compteur à pièce de frs 1.- situé au séjour.

Corridor

- Au corridor se trouve une armoire qui contient les produits et le matériel de nettoyage.

Séjour

- Le bois pour le fourneau se trouve dans la caisse située sous les escaliers, elle doit être remplie lors du départ. La réserve de bois se trouve au sous-sol.

Dortoirs

- Pour des raisons d'hygiène, les sacs de couchage ou sacs à viande sont obligatoires, a la fin du séjour, les taies d'oreiller sont à remplacer, une corbeille est à disposition pour les taies usagées.

Cabanon

- A disposition : parasol, grill (nettoyé au retour)

Départ

- Les locaux sont rangés et nettoyés, les sols de la cuisine, du corridor et de la salle de bain récurés, chauffages, lumières éteints et volets fermés
- Prendre les déchets. En saison d'hiver, fermer la porte de la cuisine et de la salle de bain. (Chauffage antigel)

Paiement

- Remplir la fiche de location sans oublier les nuitées (taxe de séjour), laisser le double jaune dans la boîte prévue à cet effet.
- Mettre la clé dans le digicode.